



CONSEIL DÉPARTEMENTAL BOUCHES-DU-RHÔNE

DGAS

Les professionnels de la prévention sociale subissent de plein fouet la dégradation inédite de la situation des populations des Bouches-du-Rhône

La crise sanitaire a particulièrement mis en lumière le caractère essentiel des services publics dans notre société. Ils sont en effet le bien commun de chacun des citoyens, indispensables à une société solidaire pour se loger, éduquer les enfants, se soigner, se déplacer et bénéficier de l'accompagnement social adapté en cas de difficulté. Les professionnels exerçant leur mission en prévention sociale au sein de la DGAS, déjà confrontés à la misère humaine sur le Département avant la pandémie, ont pu constater les dégâts occasionnés par le Covid-19 et le glissement de la pauvreté à l'extrême précarité de toute une partie de la population (cf. Observatoire des inégalités - novembre 2020).

Face à cela peu de moyens à leur disposition dans un contexte de recul historique des institutions jusqu'alors partenaires.

Ce désengagement accompagné de l'abandon des populations entraîne pour les agents exerçant en MDS un appauvrissement des solutions proposées aux populations et un éloignement sans précédent d'une prise en charge efficace des publics reçus. Les professionnels tiraillés entre leur devoir de prise en charge et leur incapacité à exercer un accompagnement de qualité vivent un véritable malaise et un épuisement à ne devoir répondre aux situations sans moyens et outils spécifiques et sans pouvoir décliner un plan cohérent d'action sociale.

Si la question des 1 607 heures et du temps de travail s'invite au débat, les personnels, eux font remonter très légitimement les limites de leur action sur le terrain dans un contexte de perte de sens du travail social et d'un découragement caractérisé.

À l'heure où le Président Macron annonce 1,5 milliards d'euros alloués à la modernisation des transports, la création d'une structure pour rénover les écoles ou améliorer la sécurité et l'accès à la culture des citoyens, qu'en est-il des mesures sociales indispensables pour Marseille et le Département ? Qu'en est-il de la déclinaison sur le Département du plan pauvreté ?

La pauvreté, le chômage grandissant et la lutte contre la délinquance, le recul de l'émancipation par les apprentissages scolaires, la prise en charge des soins les plus précaires, la violence ordinaire et quotidienne à laquelle les familles sont confrontées... ne peuvent rester des problématiques sans réponses et sans moyens ! La Collectivité a fait le choix de requalifier la cohésion sociale en prévention sociale. Or, si la sémantique a du sens, comment intégrer cette notion dans nos pratiques, si nous ne répondons qu'à des situations d'urgence ?

C'est pourquoi si l'accès au droit reste important, le cœur des métiers des professionnels des MDS demeure l'accompagnement des populations ; à ce titre nos organisations syndicales conscientes de la dégradation de l'action de la prévention sociale vous invitent à pouvoir en échanger.

**Pour cela, retrouvons nous en Assemblée Générale
Mardi 7 décembre 2021 de 14h00 à 17h00
à l'Hôtel du Département en salle A1123 c**

3 heures d'information syndicale auront été déposées par nos soins